

peu aisés, qui formaient le plus grand nombre, n'y pouvaient pas atteindre; de sorte que la plupart étaient presque nus.

La réponse du ministre fut que le roi était charmé d'apprendre que ses sujets du Canada reconnussent enfin la faute qu'ils avaient faite, en se livrant exclusivement au commerce des pelleteries, et qu'ils s'attachassent enfin sérieusement à cultiver leurs terres, et particulièrement à y semer du chanvre et du lin; que sa majesté espérait qu'ils parviendraient bientôt à construire des vaisseaux à meilleur marché qu'on ne le pouvait faire en France, et à former de bons établissemens pour la pêche; qu'il ne convenait pas au royaume que les manufactures fussent dans les colonies, parce que cela préjudicierait à son commerce, mais que néanmoins on permettrait qu'il s'y fit des toiles et des étoffes grossières pour l'avantage des habitans peu fortunés. Les gens de la campagne profitèrent de cette permission, de manière à pouvoir bientôt se vêtir eux-mêmes depuis les pieds jusqu'à la tête, et se passer presque entièrement des marchandises d'Europe.

Cependant les Outaouais ne se pressaient pas de remplir la condition à laquelle ils s'étaient engagés envers les Iroquois, et ceux-ci, choqués de ne pas recevoir la satisfaction à laquelle ils s'étaient attendus, songeaient sérieusement à leur déclarer la guerre. Il était d'une grande conséquence de les en empêcher, et M. de Vaudreuil fit partir Joucaire pour aller réitérer aux Cantons la promesse d'une prompte et entière satisfaction. Il engagea le P. MAREST, qui avait laissé sa mission de Michillimakinac, dans la pensée qu'il n'y pourrait être d'aucune utilité, à retourner à ce poste. Il fit accompagner ce missionnaire par M. de Louvigny, et tous deux, par l'ascendant qu'ils avaient sur l'esprit des Outaouais, obligèrent enfin ces sauvages à tenir aux Iroquois tout ce qu'ils leur avaient promis.

Cette affaire était à peine terminée qu'il en survint une autre, qui, sans la sagesse et la fermeté du gouverneur général, eût pu avoir les suites les plus fâcheuses. Quelque minutieux que puissent paraître quelques uns des détails qui suivent, nous les croyons nécessaires pour faire connaître l'esprit du temps, et la manière dont quelques uns des officiers de la colonie se conduisaient à l'égard des sauvages.

Des Miamis avaient tué, pour une raison ou pour une autre, quelques Outaouais, et leurs anciens, à qui la nation outaonaise en demanda justice, se contentèrent de répondre que la chose était arrivée par mégarde. Quelque temps après, un Outaouais, fort considéré dans sa tribu, fut encore tué par un Miami. On demanda encore justice, et on reçut la même réponse.